

Comité consultatif sur les
**changements
climatiques**

Procès-verbal de la rencontre
du 8 juin 2021

Rencontre du 8 juin 2021 - de 13 h 30 à 16 h via Teams

Présence : Alain Webster (président), Alain Bourque, Jérôme Dupras, Charles Larochelle, Alain Lemaire, Annie Levasseur, Catherine Morency, Pierre-Olivier Pineau, Catherine Potvin, Lota Dabio Tamini, Kim Thomassin

Observateurs : Jean-François Gibeault, Benoit Rigaud

Absents : Suzy Basile, Hugo Séguin

Invitée : Corinne Le Quéré

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021 et suivis

Les membres adoptent le procès-verbal de la rencontre du 3 mai.

3. Échange avec M^{me} Le Quéré

M^{me} Le Quéré, présidente du Haut conseil pour le climat en France et membre du Climate Change Committee au Royaume-Uni, partage son expérience avec les membres. Elle souligne l'importance, pour les organismes scientifiques comme le Comité, de clarifier les termes du débat public pour concevoir des solutions efficaces face à l'urgence climatique.

M^{me} Le Quéré présente également les pratiques d'élaboration des avis du comité français. Elle souligne l'importance de réaliser des avis au « bon niveau », ni trop détaillés sur des enjeux de mise en œuvre, ni trop généraux. Elle précise l'importance des activités de communication pour faire connaître les recommandations et susciter l'adhésion du public.

Les membres du Conseil échangent avec M^{me} Le Quéré sur divers aspects du rôle et des modalités de fonctionnement de ces organismes scientifiques. Elle précise notamment que la planification des travaux est un processus relativement long, que les consensus peuvent prendre un certain temps à se développer au sein d'un comité et que l'expertise en matière de prospective ne s'acquiert que sur une longue période.

4. Administration

- **Adoption du règlement interne**

Le président présente les modifications mineures apportées à la version de travail du projet de règlement interne discutée le 3 mai 2021.

À la suite de la discussion, il est proposé d'adopter ce règlement interne. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

- **Présentation du code d'éthique**

Le président présente un projet de code d'éthique. En conformité avec le code, les membres devront, le cas échéant, déclarer les situations de conflit d'intérêts. Ce document sera soumis pour approbation du Comité ultérieurement, une fois qu'une analyse juridique aura été effectuée par la Direction des affaires juridiques du ministère. M^{me} Thomassin propose, dans ce cadre, la collaboration des services de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

- **Site Web**

Le secrétaire, M. Rigaud, recommande que le Comité, en tant qu'organisme gouvernemental, ait une présence sur Internet via la plateforme Québec.ca. Il décrit les avantages de cette formule et présente les différents éléments qui s'y retrouveront. Les membres échangent sur le choix de cette plateforme et soulignent l'importance pour le Comité de disposer d'une large marge de manœuvre en ce qui concerne la présentation des avis, exprimant ainsi son indépendance quant à leurs contenus.

- **Collaborations**

Le président présente au Comité des démarches de collaboration avec les Fonds de recherche du Québec et le Haut conseil pour le climat.

Les membres accueillent favorablement ces projets de collaboration et demandent au président de continuer ses démarches afin de les formaliser.

- **Ressources**

Le président fait le suivi sur la dotation en ressources humaines pour le Comité. Il exprime le souhait de voir un second professionnel de la fonction publique, en sus du secrétaire, être affecté à temps plein aux travaux du Comité dans un horizon relativement court.

Le président propose d'obtenir, avec le soutien administratif du secrétariat, des services contractuels dont les modalités de passation devront être précisées en conformité avec les règles gouvernementales à ce sujet.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Cadre de l'avis portant sur la carboneutralité

Le président informe les membres de l'avancement des travaux concernant le premier avis du Comité, qui portera sur l'atteinte de la carboneutralité. Les membres échangent sur le contenu préliminaire et les modalités de travail. Le groupe de travail formé sur le sujet poursuivra ses travaux et le président informera de nouveau le Comité lors de la rencontre de juillet.

6. Planification des travaux

Les membres entament la discussion sur la planification des travaux à moyen et long terme et sur les démarches pour effectuer cette planification. Les membres sont invités à remplir dans les prochains jours un tableau à propos des thématiques qu'ils souhaitent voir traiter par le Comité d'ici deux à trois ans, tout en trouvant une place dans cette priorisation pour les thématiques mises de l'avant par le ministre dans le communiqué du 9 avril 2021.

La synthèse de ces propositions permettra de poursuivre la discussion lors de la prochaine rencontre.

Varia

Les membres discutent d'éventuelles invitations et collaborations externes.

Prochaine rencontre : le mardi 13 juillet de 13 h 30 à 16 h

Clôture de la rencontre à 16 h

*Comité consultatif
sur les changements
climatiques*

Québec 